le cercle d'Houplines représenté par le citoyen Charles Coutenier ; le cercle révolutionnaire de Fourmies et de Wignehies, représenté par le citoyen Dubois; le cercle socialiste d'Hellemmes représenté par le citoyen Jean Delacroix et l'agglomération Cambrésienne par le citoyen Eugène Restiaux.

On remarquait deux couronnes d'immortelles rouges portant les inscriptions suivantes :

« Les socialistes du Nord et le parti ouvrier aux martyrs de 1871 ». « A Eugène Pottier socialiste du Nord. »

Un service d'ordre assez important avait été organisé à l'intérieur du cimetière et le mur était gardé par une escouade d'agents.

En déposant les couronnes, les citoyens Restiaux et Dubois ont poussé les cris de « Vive la Commune » et le citoyen Delcroix s'est écrié : « Au nom des originaires du Nord, nous rendons hommage aux martyrs assassinés. »

Les manifestants se sont ensuite rendus sur les tombes d'Eugène Pottier et de Delescluzes où ils ont déposé des bouquets d'immortelles rouges en poussant de nouveaux cris de : Vive la Commune, vive la Révolution sociale !

En sortant du Père Lachaise, les manifestants se sont rendus à la salle Lancelot, où un meeting de protestation contre le gouvernement avait été organisé sous la présidence du citoyen Restiaux, assisté du citoyen Delcroix. Plusieurs discours ont alors été prononcés. La réunion s'est terminée à sept heures.

**La canonisation des bienheureux Fourier et Zaccaria**

Rome, 27 mai. — A la cérémonie de la canonisation des bienheureux Fourier et Zaccaria, la France était représentée par l'ambassadeur Ponbelle, accompagné de sa famille et de tout le personnel de l'ambassade.

On remarquait près de l'estrade du trône papal, la sœur Marie-Alexandre, de la Congrégation de Notre-Dame, une des miraculées guéries par l'intercession du bienheureux Fourier.

Rome, 27 mai. — L'illumination de la façade de la coupole de Saint-Pierre, est, ce soir, des plus réussies; le spectacle est grandiose.

La basilique n'avait pas été illuminée depuis trente ans; aussi la foule extatique est énorme.

Toutes les maisons du quartier du Borgo, beaucoup d'autres maisons particulières et toutes les façades des églises sont illuminées.

Aux abords de Saint-Pierre, la circulation est difficile.

Toutes les cloches des églises ont sonné, ce soir, pendant une heure, comme, ce matin, au moment de la canonisation.

**Les courses de taureaux**

Barcelone, 27 mai. — Une course de taureaux a eu lieu, cette après-midi; trois toréadors ont été blessés.

Valence, 27 mai. — L'espada Fabrilo, grièvement blessé à l'aine, dans une course de taureaux, est mourant.

**Une affaire d'espionnage à Nancy**

Nancy, 27 mai. — Le service de la sûreté vient d'arrêter un marchand de vin de la rue Montet, nommé Sadler, sous l'inculpation d'espionnage pour le compte de l'Allemagne.

Sadler, originaire d'Alsace, fit la campagne de 1870, puis il quitta l'armée française après l'annexion et ne revint en France qu'il y a cinq années; il s'y fit naturaliser. Il installa un débit de boissons près des nouvelles casernes d'infanterie.

Sadler, interrogé mercredi, nie énergiquement toute relation avec le gouvernement allemand ; cependant on assure que des papiers très compromettants ont été saisis dans sa correspondance. Sadler avait, en outre, installé un pigeonnier près de sa maison et élevait des pigeons voyageurs.

**Le successeur du général Saussier**

Paris 27 mai. — Nous croyons savoir, dit la *Liberté*, que M. le général Saussier, qui sera atteint, au mois de janvier prochain, par la limite d'âge, aura pour successeur au gouvernement militaire de Paris M. le général Hervé, commandant du 6e corps et membre du conseil supérieur de la guerre.

**Un vol de 15,000 francs**

Nimes, 27 mai. — Le commerçin Ricard, du 38e d'artillerie, originaire de Carpentras, vient d'être écroué à la prison militaire pour vol d'une somme de 15,000 francs au préjudice de riche russe qu'il avait vendus au nommé Bastide, limonadier de notre ville, pour la simple somme de 7,500 francs.

Le vol a été commis à Carpentras, chez M. de Saye, propriétaire, chez lequel la famille du jeune Ricard a été longtemps en service.

Ricard, ainsi qu'une femme Coustes avec laquelle il a dépensé son argent, et Bastide, le recéleur, ont été écroués.

Le jour du vol, M. de Saye possédait dans le tiroir d'un autre meuble, 125,000 francs de titres qui ne furent pas découverts.

**Le duc d'Alençon deviendrait Franciscain**

Paris, 27 mai. — A propos du bruit qui, d'après le *Gaulois*, aurait couru de l'intention d'entrer dans les ordres d'une haute personnalité frappée d'une immense douleur à la suite de la catastrophe de la rue Jean-Goujon, la *France* de ce soir, que nous reproduisons sous réserves, n'hésite pas à spécifier qu'il s'agit du duc d'Alençon, déjà affilié à l'ordre des frères de Pacôme de Saint-François et qui voudrait en revêtir définitivement l'habit.

D'autre part, on annonce que le duc d'Alençon, complètement remis de ses blessures, quittera Paris demain matin, se rendant à Londres.

**L'affaire des rôtisseurs**

Oran, 27 mai. — La cour d'assises a jugé hier l'affaire dite des rôtisseurs.

On se souvient que pendant la nuit de Noël 1896, quatre Espagnols du village de Lapasset ont brûlé vif sur un brasier un de leurs compatriotes qui est mort des suites de ses blessures le 12 janvier 1897.

Carmona, le principal accusé, a été condamné à vingt ans de travaux forcés; ses trois camarades ont été condamnés à quinze ans de la même peine.

**Courses de Chantilly**

Paris, 27 mai. — Prix de la Morlaye : 1er, Serpolette; 2e, Amande; 3e, Invicta. — Prix de la Pelouse : 1er, Narquois; 2e, Keryu; 3e, Alighieri. — Prix de Courtomer, Espoir de Rouvres; 2e, Rossignol; 3e, Le Dandy. — Prix La Rochette : 1er, Osgmandias; 2e, Bonnet-Vert; 3e, Cléon. — Prix des Lions : 1er, Dourlers; 2e, La Sulamite; 3e, Naturaliste. — Prix de Vineuil : 1er, Van Diemen; 2e, Général Albert; 3e, Czernowitz.

**Le délai de sursis de la loi Bérenger**

Paris, 26 mai. — La Commission nommée à l'effet d'examiner la proposition de loi de M. Mougeot, tendant à réduire à trois ans le délai de sursis accordé par la loi Bérenger, a commencé aujourd'hui l'examen de cette proposition.

En même temps la commission a examiné une proposition de M. Julien Goujon qui a également pour but de modifier ou de compléter certaines dispositions de la loi du 26 mars 1891.

Le principe des circonstances très atténuantes a été admis ainsi que l'application des circonstances atténuantes à toutes les condamnations prononcées par les tribunaux militaires.

La commission a décidé d'entendre à ce sujet, dans une prochaine séance, le garde des sceaux et le ministre de la guerre.

**La Commission du travail**

Paris, 26 mai. — La commission du travail a entendu la lecture du rapport de M. Dutreix sur la proposition de M. Vaillant, concernant la création d'un ministère du travail.

Après une longue discussion, les conclusions de ce rapport ont été adoptées.

M. Lubief a ensuite été chargé du rapport sur la proposition de loi retour du Sénat, relative au salaire et aux amendes des ouvriers à laquelle a été jointe la proposition de M. Vaillant sur le même sujet.

**M. Le Poittevin et M. Béranger**

Paris, 26 mai. — M. Le Poittevin a fait les déclarations suivantes à un journal du soir :

« Je ne suis attaché dans l'affaire de Panama, en raison de sa nature particulièrement délicate, à suivre de la façon la plus méticuleuse les prescriptions du code d'instruction criminelle.

» De son côté le parquet a montré toujours la plus extrême réserve et s'est tenu strictement dans les limites fixées par la loi. Je n'ai jamais fait de communication à la presse, mais je ne puis empêcher les prévenus et les témoins de raconter ce qui s'est passé dans mon cabinet. Cela se produit dans toutes les affaires à sensation.

» On me reproche des déclarations que j'ai faites devant la commission d'enquête de la Chambre chargée d'examiner les demandes de levées d'immunités parlementaires à l'égard de plusieurs membres. Je n'ai fait en cette occasion que déférer au vœu du Parlement et le secret m'avait été promis.

» Les indiscrétions auraient été autrement graves si la commission avait exigé, comme elle en avait le droit, communication du dossier lui-même. J'ai fait mon devoir jusqu'à ce jour. Je le ferai jusqu'au bout, quelles que soient les luttes qu'il faille soutenir, et je poursuivrai mon instruction jusqu'au règlement définitif tant que j'aurai la confiance du gouvernement ».

**La réponse des puissances à la Porte**

Paris, 26 mai. — Voici, d'après des renseignements autorisés, sur quelles bases l'accord des représentants des puissances à Constantinople s'est établi et le résumé de la note collective remise hier soir à la Porte par le doyen des ambassadeurs :

1° Les puissances écartent toute idée de cession à la Turquie d'une partie quelconque de la Thessalie. Elles admettent seulement la possibilité d'une rectification de frontières en vue de mettre fin aux contestations de territoire ;

2° Les puissances reconnaissent comme légitime la demande du paiement d'une indemnité de guerre faite par la Turquie. Mais elles recommandent à la Turquie de proportionner ses exigences aux facultés de la Grèce.

3° Les puissances repoussent toute idée de suppression des capitulations instituées dans l'empire ottoman en faveur des Grecs, mais elles admettent la possibilité d'un examen ayant pour but de rechercher si ces capitulations ne produisent pas certains abus auxquels il faudrait mettre fin.

Le chiffre et le gage de l'indemnité sont réservés pour des négociations ultérieures qui auront lieu lorsque les trois points précédents seront réglés.

**Une lettre apostolique sur les privilèges de l'Amérique latine**

Rome, 26 mai. — *L'Osservatore Romano* publie une lettre apostolique commençant par ces mots : *Trans Oceanum Atlanticum*, sur les privilèges de l'Amérique latine.

Elle a pour but de parer à la situation créée par l'abrogation ou l'insuffisance desdits privilèges qui, par cette lettre, sont renouvelés ou augmentés.

Ces privilèges, qui visent la forme des consécrations épiscopales, l'usage des saintes huiles, les formes du baptême pour adultes, l'époque des confessions pascales, les empêchements et les temps réservés pour mariages entre Indiens et noirs, ainsi que les dispenses de jeûne et la procédure canonique pour les causes du for ecclésiastique, sont énumérés en quatorze articles.

**Le député révolutionnaire italien De Félice chassé de la Grèce**

Athènes, 26 mai, à heures soir. — Le député italien De Félice avait obtenu une audience de M. Ralli, président du conseil, au ministère de la guerre. Au cours de la conversation, un incident très vif se produisit entre eux. M. De Félice interpella le président de la façon la plus grossière et l'insulta.

Devant l'attitude du député italien, M. Ralli appela aussitôt la police et fit conduire M. de Félice au cuirassé italien *Sardaigne* en station au Pirée, avec prière au commandant du navire de ne pas permettre au député de remettre le pied sur le sol grec.

Athènes, 26 mai. — Le ministre d'Italie ayant exigé la libération de M. de Félice, sur le consentement de M. Ralli il s'est rendu lui-même à bord du *Sardaigne* et a ramené en ville le député italien au milieu des ovations des Garibaldiens. La discussion entre M. Ralli et M. de Felice s'est élevée à propos de l'attitude du gouvernement grec à l'égard des Garibaldiens.

**Une ville détruite par le feu en Norvège**

Christiania, 26 mai. — La ville de Lévauger, dans le district de Bouthien, a été aux trois quarts détruite par un incendie. Un millier d'habitants sont sans abri.

**Un vol important commis par un secrétaire de marine, à Kiel**

Kiel, 26 mai. — Un secrétaire de marine Delk, a déserté à l'étranger, en emportant la caisse du torpilleur divisionnaire qui lui était confiée. La somme volée est évaluée à environ 388 000 fr.

**Une couronne civique à M. l'abbé Lanusse**

Paris, 26 mai. — A l'occasion du banquet de la « Prune », groupe de Lot-et-Garonnais appartenant aux lettres, sciences et arts, que présidait hier soir le garde des sceaux, l'abbé Lanusse, aumônier de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, a été informé que les autorités militaires supérieures avaient décidé que, pour honorer sa longue carrière, une couronne civique lui serait décernée le 30 mai, au Cirque d'Hiver. Des saint-cyriens escorteront leur aumônier.

**M. Le Poittevin journaliste**

Paris, 26 mai. — A propos de la lettre de M. Le Poittevin à M. le sénateur Béranger, le *Matin* donne ce curieux détail :

« M. le juge d'instruction Le Poittevin est rédacteur en chef du *Journal des parquets*, un recueil de jurisprudence qui paraît mensuellement. M. Le Poittevin a pour principal collaborateur M. Naquet, procureur général près la cour d'Aix, le propre frère du député qu'il poursuit en ce moment. »

**Le règlement de la Verrerie ouvrière d'Albi**

Albi, 26 mai. — Le *Patriote albigeois*, qui a eu communication du nouveau règlement de l'usine socialiste d'Albi, en donne l'extrait suivant :

« Tout ouvrier travaillant à l'usine collectiviste sera tenu de laisser à l'administration 20 0/0 sur son salaire et, s'il refuse, il sera congédié.

» Tout ouvrier qui voudra ne pas être mis à la porte devra signer une renonciation complète de tous ses droits sur la verrerie ».

Le même journal ajoute : « Les énergumènes qui dirigent la verrerie ont décidé et imposé aux ouvriers, sous peine de renvoi, de ne parler à aucun des ouvriers qui se sont fait régler et qui ont refusé de subir l'arbitraire des pontifes de la verrerie ».

**La loi sur les sociétés de secours mutuels**

M. des Rotours, député du Nord, a déposé l'amendement suivant à la loi sur les sociétés de secours mutuels :

« Art. 19. — Ajouter au paragraphe premier de cet article les mots : « Sont également exempts du droit de timbre de quittance les reçus de cotisation des membres honoraires ou participants, ainsi que les registres à souche qui servent au paiement des journées de maladie ».

» Art. 21. — La portion du fonds commun dont les intérêts sont employés à servir des pensions de retraite inférieures à 350 francs porte intérêt à 5 0/0.

» Portent également intérêt à 5 0/0 les fonds déposés à la caisse des retraites pour servir des pensions de retraite inférieures à 350 francs ».

D'autre part, voici le texte de l'amendement présenté par M. l'abbé Lemire, député :

Rédiger l'article 26, paragraphe 1er, comme suit :

« A partir de la promulgation de la présente loi, les arrérages des dotations et les subventions annuellement inscrites au budget du ministre de l'intérieur au profit des sociétés de secours mutuels seront employés à accorder à ces sociétés des allocations répartie en tiers égaux de la manière suivante :

» 1° Un premier tiers à toutes les sociétés à raison du nombre de leurs membres ; 2° un second tiers à raison du nombre de leurs membres âgés de plus de 50 ans ; 3° un troisième tiers à ces sociétés à raison du nombre de leurs membres admis à des pensions de retraites. »

**Un prochain voyage en Europe du prince héritier du Japon**

On affirme que le prince Yoschihito, héritier de la couronne du Japon, actuellement en cours de convalescence d'une assez longue maladie, fera, immédiatement après son rétablissement complet, une tournée à travers les capitales de l'Europe.

**Le naufrage d'un voilier français**

Saint-Pierre-Miquelon, 26 mai. — Le brigantin français *Sept* s'est totalement perdu sur les côtes de l'île. L'équipage a cependant pu se sauver.

**La maladie d'Henri Meilhac**

Paris, 26 mai. — On lit dans le *Figaro* :

« Avant-hier, en rentrant chez lui, après avoir dîné au restaurant, Henri Meilhac s'est couché en proie à un violent saisissement de froid et, vers deux heures du matin, il tombait de son lit et perdait connaissance. Immédiatement son valet de chambre téléphonait à son ami, A. de Saint-Albin, qui se rendait en toute hâte auprès du malade et faisait appeler le médecin. Meilhac avait été frappé d'une congestion cérébrale. Hier matin, on constatait un léger mieux; mais ce mieux ne se maintenait pas trop dans l'après-midi, et les nombreux amis de l'illustre académicien venant prendre de ses nouvelles apprenaient avec tristesse qu'il était dans un état de somnolence persistant. A six heures avait lieu une consultation : les docteurs Dieulafoy et Weill concluaient à un état grave, sans renoncer à tout espoir de sauver Meilhac de cette nouvelle crise. »

# LA FÊTE DE L'ASCENSION

## A ROUBAIX

Comme toutes les grandes fêtes de l'année, la solennité de l'Ascension a été l'occasion pour la religieuse population roubaisienne de manifester la vivacité de ses sentiments religieux.

Les offices de la journée ont été suivis dans toutes les églises avec un empressement particulier. L'assistance a été surtout nombreuse à la grand'messe qui a été chantée solennellement dans toutes les paroisses.

Dans plusieurs d'entre elles les chants liturgiques ont été exécutés en musique.

Des sermons de circonstance ont été prononcés partout soit à la grand'messe, soit aux vêpres.

## A TOURCOING

La fête de l'Ascension a été célébrée dans toutes les paroisses avec le même empressement, le même recueillement et les sentiments de foi que toutes les grandes solennités, par la religieuse population de Tourcoing; les églises étaient comblées à tous les offices, et aux premières messes, les communions ont été exceptionnellement nombreuses.

A Notre-Dame, la maîtrise a interprété, sous l'habile direction du maître de chapelle, M. Wibaut, la belle messe de Boissière. On sait que l'auteur a été organiste de la paroisse. Les soli ont été chantés avec une incomparable perfection par M. Jules Carpentier, ainsi que le *Benedictus* de Beethoven.

Aux vêpres, sermon par M. Damortier, professeur au Collège, qui a éloquemment développé ces paroles de saint Paul aux Romains : « Les peines, les tracas de cette vie ne sont rien, en comparaison de la récompense à conquérir... »

## A CROIX

La solennité de l'Ascension a été célébrée au milieu d'une grande affluence de fidèles. Cette fête, qui marque le terme des solennités pascales, conserve un trait tout particulier, et pendant la journée de jeudi, comme les autres années, les divers offices ont été suivis avec un pieux empressement.

## Dans les communes du canton de Lannoy

Tous les offices de la journée ont été suivis par une foule recueillie.

Dans chaque commune, MM. les curés ou vicaires ont expliqué les divers enseignements qui rappelaient cette grande fête. A Touffiers, c'est M. l'abbé Fourez, professeur au collège de Marcq, qui a pris la parole à la grand'messe.

# LES PREMIÈRES COMMUNIONS

## A ROUBAIX

### A l'Institution Notre-Dame-des-Victoires

Comme chaque année, les touchantes et imposantes cérémonies qui accompagnent les premières communions ont eu lieu à l'Institution Notre-Dame-des-Victoires, jeudi, jour de l'Ascension.

A tous les offices de cette belle journée la chapelle de l'établissement présentait un spectacle grandiose avec ses gracieuses décorations et l'assistance extraordinairement nombreuse et particulièrement distinguée qui se pressait dans son enceinte.

La messe de communion a été célébrée à sept heures. Cinquante-neuf enfants se sont approchés pour la première fois de la Table-Sainte.

Avant la communion, M. le chanoine Chabé, principal du Collège, dans une émouvante allocution, a expliqué aux jeunes communiants l'importance de l'acte qu'ils allaient accomplir pour la première fois et par lequel ils allaient recevoir Dieu lui-même que l'impiété s'efforce d'éloigner de l'enfance, et qui, grâce à la bonne éducation de leur famille et à l'enseignement du collège, prenait place de bonne heure dans leur jeune cœur.

Une nouvelle allocution de M. Chabé a suivi la communion qui a ému vivement toute l'assistance.

Pendant la messe qui a été chantée solennellement, le chœur de l'établissement a interprété avec beaucoup de sûreté et de talent la messe en fa de M. H. Peers, organiste du collège, dans laquelle a été introduit un beau *Credo* traité en contrepoint fleuri, qui était exécuté pour la première fois.

A onze heures, une double cérémonie réunissait de nouveau dans la chapelle les enfants et une très nombreuse assistance : le renouvellement des promesses du baptême et la consécration à la Sainte Vierge. Elles ont été précédées chacune d'une vibrante allocution de M. le chanoine Chabé et ont revêtu un caractère très solennel et profondément impressionnant.

Les cérémonies religieuses de cette journée à jamais mémorable pour les jeunes communiants ont été clôturées par des vêpres solennelles qui ont été chantées à quatre heures et demie et suivies d'un sermon dans lequel le R. P. Feuillette a développé, avec un grand talent de parole, la nécessité pour le chrétien de combattre énergiquement les trois ennemis de son salut : le démon, le monde et ses propres passions.

La bénédiction du T. S. Sacrement, accompagnée de chants parfaitement exécutés, a terminé cette dernière cérémonie à laquelle se pressait une assistance que la chapelle était insuffisante à contenir.

## A TOURCOING

### Au Lycée

C'est hier jeudi qu'a été célébrée, dans la chapelle du Lycée, la cérémonie des premières communions devant une assistance assez nombreuse. M. l'abbé Cochez, aumônier de l'établissement, a officié et a prononcé une allocution aux premiers communiants.

## A CROIX

La solennité de la première communion a été célébrée jeudi à l'église Saint-Martin avec l'éclat accoutumé.

Les 130 enfants qui avaient suivi avec une remarquable attention les exercices de la retraite donnée par le R. Père Coussol, de la Compagnie de Marie de Tourcoing, ont fait leur première communion et leur tenue a été un sujet d'édification pour toute la paroisse.

Les chants de la grand'messe ont été exécutés par la maîtrise sous la direction autorisée de M. Capelle, sacristain. Aux vêpres, chantées en faux bourdon, le sermon de clôture a été donné par le prédicateur de la retraite qui a exhorté les enfants à conserver toujours leurs bonnes résolutions et à profiter des bienfaits de leur première communion.

Ses exhortations ont été écoutées avec la plus religieuse attention.

Après cette allocution, les premiers communiants ont fait une publique consécration à la Sainte Vierge et renouvelé les promesses de leur baptême.

## A LANNOY

C'est au milieu d'une affluence énorme de fidèles qu'ont eu lieu les touchantes cérémonies de la première communion. Nombreux aussi étaient les parents qui ont tenu à accompagner leurs enfants.

Après les vêpres ont eu lieu la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte Vierge.

## A LEERS

La messe de communion a eu lieu à 6 heures 1/2. 48 garçons et 35 filles, admirablement préparés par le R. P. Hoffmann, ont eu le bonheur de faire leur première communion.

Tous les offices ont été particulièrement touchants et l'église était trop petite pour contenir la foule qui avait tenu à accompagner ces jeunes phalanges.

## A MOUVAUX

Cette cérémonie a revêtu un caractère imposant. L'église avait été ornée avec un goût délicat.

Soixante-dix communiants se sont approchés de la Sainte-Table.

Aux différents offices la maîtrise, dont la valeur artistique du chef, M. Louis Carton, n'est plus à signaler, a interprété divers chants bien choisis.

Aux vêpres, qui ont été chantés à 3 heures, a eu lieu la rénovation des vœux du baptême.

M. l'abbé Gaymay, curé, a auparavant prononcé une éloquente allocution qui a vivement impressionné l'assistance.

## A MARCQ-EN-BARŒUL

Dimanche a été célébrée la cérémonie des premières communions.

L'église était magnifiquement ornée. Quatre-vingt-cinq enfants se sont approchés de la Sainte-Table.

A tous les offices, les fidèles ont été nombreux ; à la messe de communion, comme à la grand'messe et aux vêpres, la maîtrise, sous l'habile direction de M. Bourgois, a exécuté des chants religieux.


SAVON DES PRINCES DU CONGO

*Le plus parfumé des savons de toilette*

3 grands prix, 20 médailles d'or


# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**La XXIIIe fête fédérale de gymnastique.** — Voici le programme des fêtes organisées par le Comité de la Fête fédérale de gymnastique :

*Vendredi 4 juin.* — Arrivée des membres du Comité de permanence, du comité supérieur consultatif de l'Union, du jury d'études.

Le soir, à 9 heures, réunion du comité de permanence. Ouverture des bureaux du secrétariat, finances et renseignements.

*Samedi 5 juin.* — Matin à 10 heures, réunion du comité supérieur consultatif de l'Union dans la salle du foyer de l'Hippodrome.

A 2 heures, ouverture des concours de tir; en section, individuel, championnat, membre d'honneur et associés de l'Union au stand du tir national, Grande-Rue.

A 2 heures et demie, 489e congrès de l'Union des sociétés de gymnastique de France dans la salle de l'Hippodrome.

A 5 h. 1/2, réunion des jurys d'études et d'examens à l'Hôtel Ferraille.

Le soir, à l'arrivée du train spécial venant de Paris, réception du drapeau fédéral, des sociétés françaises et étrangères à la gare.

*A 7 heures*, présentation de la municipalité, du comité supérieur, du comité de permanence, des jurys d'études, d'examens, de concours. Réception à l'Hôtel-de-Ville.

A 9 heures, réunion des jurys des concours au foyer de l'Hippodrome.

A 9 heures 1/4, instructions aux moniteurs et démonstration des exercices obligatoires des concours de section et individuel : au local de la *Roubaisienne*, rue Jeanne d'Arc, n° 29.

*Dimanche 6 juin.* — MATIN. — 5 heures, entrée des sociétés sur le terrain de fête.

A 5 heures 1/2, rassemblement : exercices généraux et ouverture des concours (concours de sections et concours de mouvements spéciaux.

A 6 heures, ouverture des concours de natation à l'établissement des Bains Roubaisiens, rue Pierre-Motte.

A 7 heures, continuation des concours de tir.

A 9 heures, commencement du concours de marche et course en section (Jardin Barbieux.)

A 11 heures, répétition générale des mouvements d'ensemble avec la musique.

APRÈS-MIDI. — A 1 heure 1/2, rassemblement des sociétés au boulevard de la République.

A 2 heures, premier défilé des sociétés. Itinéraire : boulevard de la République, rue d'Alsace, place de la Patrie, pont et rue Saint-Vincent-de-Paul, rue de Blanchemaille, rue de la Gare, Grand'Place. Arrêt et formation pour la présentation des sociétés à la municipalité de Roubaix, Rue Neuve, boulevard de Paris, boulevard de Douai, rue Lacordaire.

A 2 heures 3/4, inauguration de l'Hôpital de campagne des Dames de France.

A 3 heures 1/2, entrée sur le terrain de fête et remise du drapeau fédéral à la *Roubaisienne*.

A 3 heures 3/4, rassemblement dans les vestiaires pour la formation des mouvements d'ensemble imposés.

A 4 heures, exécution des mouvements d'ensemble par toutes les sociétés réunies (musique de MM. J. Koszul et G. Meyer).

A 4 heures 1/2, travail en section aux appareils, concours de sauts à la perche, concours de productions par les pupilles filles, leviers et lancers de pierre du concours de jeux olympiques.

A 5 heures, concours de pyramides, concours de course individuelle.

A 6 heures 1/2, rassemblement et défilé final.

LE SOIR. — A 7 heures 1/2, banquet des gymnastes (salle des manèges).

A 9 heures, fête de nuit sur la Grande-Place avec illuminations et projections de lumière électrique, concert, concours de ballets, tourniois, poses plastiques.

*Lundi 7 juin.* — MATIN, 5 heures 1/2, entreprise des concours, concours individuel artistique (championnat).

A 6 heures, continuation du concours de natation.

A 7 heures, continuation, s'il y a lieu, du concours de course en section et du concours de tir.

A 8 heures, concours d'associations (préliminaires) ; concours de pupilles; concours de jeux olympiques.

A 9 heures, brevet de l'Union (sur le terrain de la fête).

APRÈS-MIDI. — A 1 heure et demie, rassemblement des sociétés au boulevard de Strasbourg.

A 2 heures, deuxième défilé des sociétés. Itinéraire : Grande-Rue, rue St-Georges, rue du Bois, rue d'Inkermann, boulevard de Cambrai, boulevard de Douai, rue Lacordaire.

A 3 heures, grande fête de gymnastique sur le terrain du concours, réception du Ministre à la tribune officielle.

A 3 heures 1/2, mouvements d'ensemble par toutes les sociétés réunies avec accompagnement de musique.

A 4 heures, productions spéciales par les sociétés et travail aux appareils.

A 5 h., principales récompenses (proclamation).

LE SOIR. — A 6 h. 1/2, distribution solennelle des récompenses au théâtre de l'Hippodrome.

*Mardi 8 juin.* — Excursions ; six visites d'usines.

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX. — UN APPEL AUX CYCLISTES. — Une retraite aux flambeaux est organisée pour le samedi 5 juin prochain. La plupart des sociétés de la ville y prendront part. Pour donner plus d'originalité et de pittoresque au cortège, les organisateurs ont fait appel aux cyclistes de Roubaix. Un grand nombre d'entre eux ont déjà donné leur adhésion et figureront dans le groupe.

Leurs machines seront pourvues de lanternes vénitiennes mises *gratuitement* à leur disposition par le Comité de la fête.

Les cyclistes qui ne se sont pas encore fait inscrire, et qui désirent participer à la retraite, peuvent toujours envoyer leur adhésion à M. Théo Callens à la *Brasserie Terrasse*, rue de la Gare, à Roubaix.

— ON NOUS communique l'avis suivant :

« La 6e commission informe les brasseurs, cafetiers et cabaretiers, qu'elle recevra les offres qui lui seront faites pour l'exploitation des 3e, 4e, 5e buvettes qui seront installées sur le terrain de fête de gymnastique les 6 et 7 juin prochain, de ce jour au 29 courant inclus jusque 9 heures du soir.

» Le plan du terrain est visible tous les jours de 8 à 9 heures du soir, sauf le jeudi 27 courant, de 10 heures du matin à midi au local de la *Roubaisienne*, rue Jeanne d'Arc.

» Prière de joindre à la soumission le tarif des consommations qui devront être de toute 1re qualité. Comme l'intérieur et l'extérieur de la buvette devra être décoré aux frais de l'adjudicataire, prière d'ajouter un mot sur la décoration qui pourrait être faite.

» Prière d'adresser les lettres à la *Roubaisienne*, rue Jeanne d'Arc, en indiquant sur l'enveloppe, 6e Commission, Buvettes. »

**La fête fédérale de gymnastique. — L'arrivée de la « Gauloise » de Tuais.** — On nous annonce que les délégués de la société de gymnastique « La Gauloise » de Tuais, arriveront à Roubaix mercredi prochain. Nous croyons savoir que les sociétés locales seront convoquées pour aller recevoir à la gare la section indigène qui prendra part au concours du 6 juin prochain.

LES CARTES D'ENTRÉE. — Cédant aux nombreuses demandes qui lui sont parvenues depuis quelques jours, le Comité a décidé de délivrer dès demain les cartes d'entrées pour les fêtes des 6 et 7 juin; on peut se les procurer chez M. Jubé, rue de la Gare, aux conditions suivantes :

Cartes d'entrées pour les concours du matin, prix 0,50 c.; cartes de circulation valables pour les deux jours et donnant droit à toutes les places, sauf celles de tribunes réservées, 5 fr.; tribunes réservées (places numérotées), 5 fr.; premières, 3 fr.; secondes, 2 fr.; troisièmes, 1 fr.

Les cartes de circulation sont absolument personnelles et devront porter le nom de leur possesseur pour être valables au contrôle. Moyennant un supplément de 2 fr., ces mêmes cartes permettront l'accès aux tribunes réservées; ces suppléments, qui ne seront valables que pour la journée, seront également délivrés chez M. Jubé, ou sur le terrain de la fête, au bureau des premières.

LES LISTES DE SOUSCRIPTION. — On nous communique l'avis suivant :

Le secrétaire de la cinquième commission de la fête fédérale de gymnastique prie les détenteurs des listes de souscription pour constituer les prix, de bien vouloir lui faire remettre ces listes avec le montant des sommes recueillies, d'ici lundi matin au plus tard, chez M. Jubé, rue de la Gare, où il se trouvera tous les jours, de une heure à deux heures.

**Le succès du cercle nautique l'« Aviron » à Gand.** — Nous recevons d'un correspondant particulier la dépêche suivante : Gand, 27 mai. Les équipes du cercle l'*Aviron*, qui ont pris part aujourd'hui aux régates internationales de Gand, ont obtenu un magnifique succès.

Dans la course en quatre juniors, l'équipe roubaisienne est arrivée première avec une grande avance.

Dans la course en deux juniors, malgré une énorme avance, l'équipe roubaisienne a été obligée d'abandonner, un équipier étant tombé subitement malade.

**L'affichage à Roubaix de la lettre de M. de Mun à M. Brisson.** — On vient d'afficher à Roubaix la lettre que M. de Mun, député, a adressée à M. Brisson, en réponse au discours que le président de la Chambre avait prononcé à propos du sermon du R. P. Olivier, à Notre Dame.

Des groupes nombreux n'ont cessé de stationner pendant toute la journée de jeudi devant ces affiches de couleur se détachant sur fond tricolore.


IL EST A 3.10 le kilog, le délicieux beurre d'Ostcamp, frais tous les jours, garanti pur ; rue du Bois 13, et dépôts succursales. 19330


**La ducasse du Coq-Français.** — Comme les années précédentes, la ducasse du Coq-Français a été très animée. Beaucoup de promeneurs s'étaient rendus à cette fête de quartier qui a présenté une très grande animation jusqu'à une heure avancée de la nuit. Les bals ont été très fréquentés et se sont prolongés fort tard.

**Les funérailles d'un ancien combattant de 1870 1871.** — Mercredi matin, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église du Sacré-Cœur, les funérailles de M. Albert Dupont, membre de la Société des anciens combattants de 1870-71 : l'assistance était très nombreuse. Au cimetière, le président de la société, M. Lucas, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, chers Camarades,

» Avant que nous quittions cette tombe, permettez-moi de venir, au nom de la Société des Combattants de 1870, dire un dernier adieu à un ancien frère d'armes, Albert Dupont, et de vous faire connaître ce qu'il fit et ce qu'il fut

» Incorporé à l'école de cavalerie de Saumur comme ouvrier armurier en 1869, il fit la campagne de 1870 et prit part aux divers combats livrés par l'armée de la Loire.

» Après avoir payé sa dette à la Patrie, il revint à Roubaix, son pays natal, et se mit à la besogne avec l'ardeur que nous lui connaissions.

» Malheureusement ses débuts furent très durs, mais par sa persévérance et son goût au travail, il arrivait à se créer une situation enviable, et son nom commençait à être connu et apprécié dans les usines importantes de la localité, lorsque la mort vint le surprendre.

» Père de famille modèle, travailleur infatigable, ardent patriote, bon et généreux, les beaux côtés du caractère : l'esprit de sacrifice, l'oubli de soi-même, l'amour des siens et la préoccupation de leur avenir, prenaient toujours le dessus.

» Atteint soudainement de rhumatisme, il dut interrompre le travail : mais doué d'une constitution plus que robuste, rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine, et sa mort a douloureusement impressionné les nombreux amis qu'il comptait.

» La guerre de 1870, Chers camarades, nous a soumis à des souffrances presque aussi grandes que celles endurées en Russie par les vétérans de 1813 et 1814.

» Nous nous rappelons encore les nuits passées dans les bones glacées et profondes de la tranchée sans, qu'au retour, on puisse espérer trouver un maigre feu pour rechauffer ses membres.

» Nous nous souvenons aussi avoir vu dans les terrains les plus favorables, la neige atteindre un mètre et plus de hauteur, toute voie disparaître, tout chemin faire défaut aux mouvements des troupes ainsi qu'à ceux des convois commandés la veille pour assurer la subsistance du lendemain. On ne saurait imaginer, je crois, de situation plus pénible et nulle part, disons-le à notre honneur, ni le découragement, ni le désordre ne se sont produits.

« Ceci dit, Messieurs, pour que ces derniers mots pénètrent bien dans le cœur des jeunes gens appelés à venger leurs aînés : et pour leur apprendre que la première qualité du soldat en campagne, est l'endurance à supporter les fatigues et les privations : la valeur n'est que la seconde.

» Malheureusement, à la suite de ces dures épreuves, beaucoup d'entre nous contractèrent de légères maladies dont le germe, se développant avec l'âge, fait de nous trop prématurément de nouvelles victimes du devoir ; et notre regrette camarade Dupont en est encore une à ajouter à la liste déjà si longue.

» Fidèle interprète des sentiments de la société, j'adresse en son nom, à sa veuve éplorée, ses sympathiques regrets en cette circonstance si douloureuse.

» Cette vie trop courte mais si bien remplie, restera un exemple pour son fils, devenu le seul soutien de sa bonne mère, en continuant à marcher dans le chemin de l'honneur que son père regrette n'a cessé de lui indiquer.

» Adieu, cher et regretté camarade, votre mémoire aura chez nous le culte du souvenir, comme savent le garder les braves. »

» DESBARBIEUX, maître. »

**La séance des jeunes aveugles et des sourds muets de Ronchin à l'Hippodrome** se présente dans des conditions qui font augurer un éclatant succès.

Il nous revient de tous côtés que l'annonce de cette séance si intéressante par son programme artistique et varié et par les sympathiques jeunes gens qui l'interpréteront a trouvé chez toutes les classes du public roubaisien un accueil des plus favorables.

Aux éléments d'intérêt que nous avons déjà énumérés s'en ajoute un nouveau : celui du tirage des primes offertes par l'œuvre de la Bouchée de pain à ses généreux souscripteurs de l'hiver 1896-97.

C'est réellement une heureuse pensée d'avoir réuni dans cette même séance deux œuvres dont le but charitable intéresse tous les cœurs compatissants.

D'ailleurs la partie concert de la soirée se recommande tout spécialement au public roubaisien, non seulement parce que plusieurs enfants de notre ville y prendront part, mais encore parce que l'enseignement musical qui forme les artistes remarquables que nous entendrons se rattache intimement à Roubaix. Le premier cours de musique de l'établissement de Ronchin est professé par